COMMERCE

Concentration dans le lait frais

Les Laiteries Réunies, Genève, intègrent «Produits laitiers Lausanne», propriété de Fromages Gruyère SA, à Bulle.

Le groupe Laiteries Réunies, Genève, (LRG) réalise un chiffre d'affaires brut de 300 millions de francs avec ses 630 collaborateurs. Il comprend trois divisions opérationnelles conduites comme des entreprises autonomes, responsables de leurs résultats et de leur développement. Il s'agit des divisions: viandes et charcuterie (marque Del Maître), glaces et surgelés (marques Pierrot-Friola) et distribution régionale (grossiste pour revendeurs, hôtels, restaurants).

EXIGENCES ACTUELLES

La société Produits laitiers Lausanne SA (PLL), dont les activités sont désormais intégrées au sein du groupe LRG, exerce très exactement les mêmes activités de négoce en produits frais (fromages suisses et étrangers, œufs) et a également des activités de fabrication: les desserts des marques Tam Tam, Tamouré et La Fermière. La production des 50 employés de l'usine de Renens, dont les installations ont été renouvelées récemment, en fait le numéro 1 du flan en Suisse, après la Migros.

Selon le communiqué commun diffusé par les deux nouveaux partenaires, le rattachement de PLL à un groupe spécialisé en produits frais se révélera avantageux. Le but visé est d'accroître les performances des installations de Renens, d'améliorer la compétitivité de l'entreprise. Cette concentration correspond au exigences actuelles du monde économique – pourquoi faire à double quand on peut bénéficier des synergies propres à des activités communes – et s'effectue au sein de la même famille. C'est vrai que tout ce petit monde se connaît de longue date.

ON COMPTE SUR EUX

Fromages Gruyère SA, 25 employés et 3,5 millions de kilos de gruyère affiné à Bulle et à Froideville (VD), est propriétaire de «La Fermière SA», société qui regroupe une douzaine de magasins et 3 bars, ainsi que l'unité de production PLL de Renens. Si la société bulloise a fait le pas de la confiance vers les Genevois, c'est pour une raison toute simple: les Laiteries Réunies sont depuis 1924 actionnaires minoritaires (8,5 %) de l'ensemble des sociétés chapeautés par Fromage Gruyère SA. Selon son représentant, Jean-Jacques Glasson, on compte beaucoup sur les qualités de vendeurs des Genevois et sur leur savoir-faire «car il y a beaucoup de monde sur ce marché.» GTi

MOLÉSON

Garçon écrasé par la neige

Hier, vers 12 h. 40, des enfants des classes de Bulle jouaient sur la place sise devant le restaurant «Pierre à Catillon», à Moléson-Village. A cet endroit se trouvait un mur de neige érigé par les machines de déblaiement. Cette paroi divisait la place en deux parties. Les enfants creusaient de petits tunnels à la base ramollie du mur, la partie supérieure étant composée de neige dure. Le mur s'effondra soudain et écrasa sous sa masse un garçon de 8 ans et demi. Immédiatement secouru, il fut transporté au CHUV en hélicoptère. Après examen, il s'avère qu'heureusement les blessures ne sont pas graves, communique la police cantonale. LIB

ROMONT. Une piétonne blessée par une voiture

● Une automobiliste âgée de 51 ans circulait, lundi vers 19 h. 45, de Chavannes-les-Forts en direction de Romont. A la route d'Arruffens, elle heurta une piétonne âgée de 53 ans laquelle se trouvait sur sa voie de circulation. La piétonne a été blessée et transportée à l'hôpital de Billens. LIB

A Portalban, à proximité du camping, les flots érodent la grève et atteignent des chalets. LIB Alain Wicht

LAC DE NEUCHÂTEL

Le niveau exceptionnel de l'eau et le vent rongent les rives

Hier, la cote était à 429,80. En dix jours, le niveau s'est élevé de 75 centimètres. Avec un fort vent, l'érosion des rives est favorisée.

Des troncs, des roseaux, de la litière. Sur le môle de Chevroux, les vagues puissantes ont projeté une quantité importante de bois flottants et de déchets de toutes sortes. La tempête est passée. Ces derniers jours, le lac a poursuivi sa crue, montant jusqu'à un centimètre par heure. Hier, son niveau était à 429,80. Cette cote n'est pas exceptionnelle, et de tels sommets sont atteints une fois par année environ. A la fin mai de l'année dernière, le niveau a même été plus élevé de dix centimètres.

Pourtant, l'actuelle montée des eaux est exceptionnelle pour la saison. En effet, les mois froids donnent toujours les moyennes les plus basses dans les statistiques du niveau du lac de Neuchâtel.

La conjonction d'un vent violent et d'un niveau élevé des eaux met les rives à rude épreuve. A Chabrey, les vagues sapent la forêt riveraine, large de quelques mètres seulement. Le printemps dernier, la bise alliée aux hautes eaux avait couché un nombre important d'arbres. Le sentier improvisé qu'avaient tracé les promeneurs a disparu ces jours derniers, et le sol a été emporté.

RECUL RAPIDE

«L'érosion est la plus visible dans les secteurs de forêts. Mais elle est aussi forte dans le marais, seulement là, il n'y a pas de points de repères pour la mesurer, quand le niveau du lac est haut», explique Maurice Rollier, du Groupe d'étude et de gestion de la Grande Cariçaie, à Champ-Pittet.

A Portalban, derrière le camping, un chemin riverain a été laminé par les vagues et les flots atteignent la base de deux résidences secondaires. Pour le moment, aucun bilan n'a été établi pour mesurer l'érosion de ces derniers jours. A priori, elle n'apparaît pas dramatique.

Les études menées depuis 1980, et particulièrement de 1990 à 1993, montrent que l'érosion est plus forte sur la partie ouest du lac, entre Yverdon et Estavayer, parce que plus exposée à la bise, fait remarquer Maurice Rollier. Cette érosion se fait toujours par à-coups. Dans ces secteurs, la rive peut reculer de deux mètres en quelques jours. Les bois flottants, parfois des arbres entiers, donnent des coups de boutoirs dans les roselières, chaque ressac emportant un peu de rive. GG

BASSE-BROYE

La nouvelle société agricole va ajuster ses locaux à sa taille

La SABB agrandira sa surface de vente et aménagera de nouveaux bureaux à Avenches. Pendant les travaux, le magasin sera transféré à Floridor.

Née il y a dix mois de la fusion entre le Moulin agricole et la CAMAS, la Société agricole de la Basse-Broye (SABB) se doit de disposer maintenant d'un outil de travail adapté à ses besoins. Il s'agit en particulier d'aménager de nouveaux locaux administratifs dans ses immeubles de la place de la Gare, à Avenches. Bureaux, salle de conférence et réfectoire seront construits dans un nouveau bâtiment qui remplacera la maison en partie désaffectée qui sert actuellement de local de stockage. Le projet présentement à l'enquête inclut également le déplacement du poids public devant les nouveaux bureaux, qui seront situés entre le magasin et le dépôt du moulin.

Estimés à 1,2 mio de francs, les travaux devraient débuter en mars pour s'achever à la fin de cette année. Durant cette période, le magasin sera provisoirement installé dans un local de l'usine voisine de Floridor, dont l'activité cessera définitivement à la mi-février.

«Ces transformations étaient déjà prévues avant la fusion. Elles répondent à des impératifs commerciaux», explique Claude Besse, président de la SABB. Les nouveaux bureaux libéreront une partie du bâtiment où se trouve aujourd'hui le magasin et la surface de vente s'en trouvera agrandie d'un quart. «L'assortiment sera un peu plus étoffé, mais c'est surtout un plus pour la clientèle qui se déplacera dans un espace plus aéré», indique le gérant Daniel Hauser.

IDENTITÉ EN QUESTION

La SABB est affiliée comme membre indépendant à la Fenaco, la Fédération nationale des coopératives agricoles qui gère le concept Landi. Septante pour-cent de son assortiment sont des produits Landi, le reste étant fourni par d'autres grossistes. Est-ce à dire que la SABB adoptera l'enseigne Landi? Claude Besse: «Notre idée est de conserver l'identité SABB. Il s'agit maintenant de voir si elle est acceptable dans le concept Landi que la Fenaco est en train de revoir. Nous sommes actuellement en tractation.» En attendant le résultat de ces négociations, véhicules et bâtiments arborent toujours leurs logos d'avant la fusion.

Le regroupement administratif et commercial du Moulin agricole et de la CAMAS à Avenches n'a pas condamné pour autant le dépôt de Salavaux, utilisé pour la réception et le stockage des céréales fourragères. Et pour satisfaire la clientèle vulliéraine, il reste ouvert deux matins par semaine (mardi et vendredi) comme point de vente pour les aliments de bétail.

Quant au poids public, son installation n'est, en soi, pas rentable. «Il est à considérer comme un service pour les transporteurs privés et les agriculteurs», justifie Daniel Hauser. Son nouvel emplacement devrait faciliter son accessibilité. CAG

VULLY

Les maraîchers sont contents de Primagro

La première année avec leur nouveau partenaire commercial a répondu à l'attente des sociétaires.

L'Union maraîchère du Vully avait raison, l'an dernier, de placer ses espoirs dans le dynamisme de son nouveau partenaire Primagro SA, successeur de la VLG. Réunis lundi soir à Sugiez sous la présidence de Willy Derron, les sociétaires ont entendu avec satisfaction Alberto Boracini, l'un des patrons de Primagro, annoncer la multiplication par six de la quantité de fruits et légumes pris en charge. La production locale qui se révèle cependant insuffisante pour répondre aux besoins de la maison exige un approvisionnement dans d'autres régions maraîchères. «Il y a ici une occasion à saisir car de gros contrats sont en vue» affirma M. Boracini pour qui la première année d'exploitation ne fut pas exempte de difficultés: les erreurs commises seront corrigées. Président de la Société agricole de la Basse-Broye, Claude Besse se réjouit de la décision prise avec Primagro en 1994 car la gestion du légume est une affaire de spécialistes. «Surtout ne baissez pas les bras» lança-t-il aux membres de l'Union maraîchère.

FRAÎCHEUR NÉCESSAIRE

L'assemblée accepta encore de porter à 6 à 20 fr. le montant de la cotisation annuelle avant de donner le feu vert à deux dépenses. La première, de 44 000 fr., est destinée à une urgente et indispensable remise en état du matériel de refroidissement de la cave. La seconde, de 42 000 fr. – un investissement auquel contribuera Primagro par le biais de la location – permettra de réfrigérer le local de préparation des légumes. Quelques sociétaires souhaitèrent, mais en vain, une avance de fonds du partenaire.

Au terme de la partie statutaire, le directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture Francis Maillard plaida avec conviction un oui sans équivoque aux trois prochaines votations sur le paquet agricole. Le choix des trois lacs pour l'Exposition nationale de 2001 suscita enfin des propos ravis dans la bouche de Claude Besse, heureux que la région puisse montrer ce dont elle est capable. GP

ARTM BROYE. On s'interroge sur l'avenir

● Réunis à Font sous la présidence de Georges Krattinger, les membres de la sous-section broyarde de l'Association romande des troupes motorisées (ARTM) ont notamment salué les excellents résultats obtenus, lors du Tir cantonal ARTM, par Jean-Claude Monney, Guolf Pedrun, Jean-Marie Sansonnens et André Pillonel. Ils ont fêté Guido Bise et Pierre Wicht pour leur demi-siècle de fidélité avant de se pencher sur l'avenir de la section fribourgeoise, forte de six sous-sections dont certaines, à la suite d'Armée 95 et de la diminution du nombre des chauffeurs, pourraient se regrouper. L'assemblée a encore entendu le message de Jacques Sottas, président cantonal, et nommé Daniel Krattinger au comité. LIB

PORTALBAN. Un éboulement détruit un collecteur

● Vision impressionnante à Portalban. Au lieudit «La Râpe», à l'ouest du village, un glissement de terrain s'est produit dans la falaise, le terrain cédant sur plusieurs mètres. Le collecteur d'épuration a été emporté et les eaux usées se déversent dans la forêt. Les dégâts sont importants, constate avec inquiétude le syndic Olivier Sansonnens. GG

037 INFOMANIE 864 864